



## Plan de gestion des réclamations

Pour toute réclamation nous vous demandons de nous en préciser l'objet.

Nous disposons de 10 jours à compter de la date de la réception pour en accuser réception ou y répondre immédiatement.

Vous serez informé du déroulement du traitement de la réclamation et nous vous répondrons dans un délai de 2 mois à compter la date de la réception.

Toute réclamation fera l'objet d'un traitement et nous vous indiquerons en cas de besoin les voies de recours si nous n'avons pu trouver un accord amiable.